



Programme d'Accompagnement des Groupes d'Enfants Travailleurs

Rapport PAGE du MAEJT 2023



enda

Jeunesse Action

www.maejt.org



“

Au total, **9095** personnes, dont **5233** enfants et **3862** jeunes, vendeurs, mécaniciens, charpentiers, agriculteurs, porteurs de bagages, apprentis, travailleurs domestiques, serveurs et serveuses, ont bénéficié d'actions visant à défendre leurs droits et à se protéger dans leur environnement de travail immédiat.

MAEJT

”

SOMMAIRE

- I** Résumé
- II** Statistiques globales des bénéficiaires
- III** Typologie des problèmes des groupes
- IV** Analyse globale des problèmes des enfants
 identifiés vis-à-vis de leurs droits
- V** Typologies des réponses
- VI** Impacts des réponses sur le travail et la vie
 des enfants soutenus
- VII** Messages clés de la conclusion et des
 perspectives des enfants travailleurs

I. RÉSUMÉ

Dans la plupart des régions du monde, le travail des enfants reste une réalité tangible et une pratique socioculturelle. Dans ce contexte, la plupart des instruments juridiques nationaux et internationaux visent à abolir ou à éliminer le travail des enfants.

Le MAEJT et sa structure d'appui, Enda Jeunesse Action, ont choisi de s'attaquer à ce problème en protégeant les enfants travailleurs de l'exploitation et en veillant à ce que leurs droits soient respectés.

Le Programme d'Accompagnement des Groupes d'Enfants, communément appelé (PAGE), que le duo MAEJT & EJA a initié il y a quelques années, s'inscrit dans cette démarche. Son objectif est d'offrir aux enfants et aux jeunes en situation de travail vulnérables les modalités d'organisation dont ils ont besoin pour grandir dans de meilleures conditions de vie et de travail. Il leur permet d'acquérir les compétences nécessaires au respect de leurs droits, à leur développement et à leur éducation.



Ce programme est mis en œuvre à travers des exercices de cartographie des groupes d'enfants vulnérables, guidés par l'approche participative du MAEJT. **Cette approche est basée sur les leçons tirées de l'analyse diagnostique des éditions précédentes et sur les outils pédagogiques produits en prévision des résultats.** L'une des étapes clés de cette méthodologie a été l'identification de groupes d'enfants et de jeunes en situation de travail par leurs pairs, les associations d'enfants et jeunes travailleurs. L'analyse de leurs problèmes et la mise en œuvre d'actions pour résoudre ces problèmes avec l'appui des personnes ressources des associations dans les localités où les groupes évoluent sont des éléments importants de cette approche.

Cette approche par les enfants a été réalisée à l'aide du **Guide d'accompagnement des groupes d'enfants et jeunes en situation de travail.** Cet outil a permis **aux associations, dans leurs localités respectives, de situer les différentes positions des groupes d'enfants et de jeunes, d'identifier leur travail, les tranches d'âge et les principaux problèmes auxquels ils sont confrontés. Il a facilité les discussions avec les groupes concernés, leur permettant d'analyser les problèmes réels et leur corrélation avec le non-respect des droits.** La méthodologie mise en place a également permis de proposer des solutions appropriées et adaptées pour la réalisation des droits des enfants affectés par certaines violations.

Une telle approche **a permis d'identifier 354 groupes d'enfants dans 171 villes de 23 pays, d'initier des actions de protection et de respect des droits de 5233 enfants et 3862 jeunes en situation de travail et de mener des médiations et des négociations avec 2907 autorités, employeurs et parents pour améliorer les conditions des enfants au travail et dans la communauté.**

Cette action a bénéficié d'un financement d'**Ignite Philanthropy** et de l'**assistance technique de personnes ressources du MAEJT et d'Enda Jeunesse Action.**



II – STATISTIQUES GLOBALES DES BÉNÉFICIAIRES

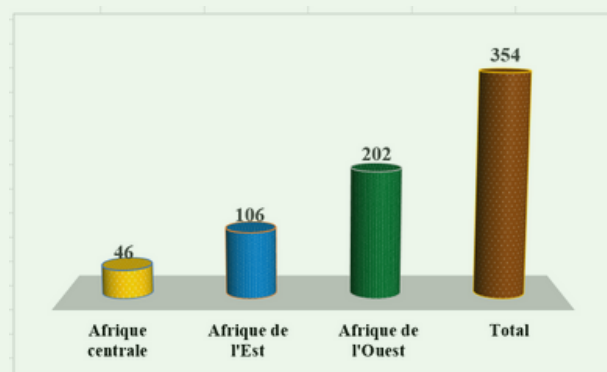
A - Aperçu africain des principaux groupes d'enfants vulnérables



Pays	Nb. Groupes
Tchad	11
Cenafricque	14
Cameroun	21
Total	46

Pays	Nb. Groupes
Tanzanie	13
Ouganda	14
RDC	17
Zambie	25
Zimbabwe	37
Total	106

Pays	Nb. Groupes
Ghana	5
Mali	6
Guinée	8
Burkina Faso	9
Burundi	9
Côte d'Ivoire	9
Niger	10
Le Bénin	10
Guinée-Bissau	12
Gambie	14
Togo	12
Sierra Leone	14
Sénégal	18
Libéria	20
Nigéria	46
Total	202



B - Groupes par occupation

Sur les 354 groupes d'enfants et jeunes travailleurs identifiés dans la cartographie, les vendeurs représentent le plus grand nombre (32%), suivis par ceux qui apprennent la mécanique (11%). Cette catégorie de travailleurs est âgée de 12 à 18 ans. Ces enfants vendent le plus souvent sous la direction d'un promoteur sur les marchés, ou sont des colporteurs de rue à leur propre compte, tandis que les apprentis mécaniciens sont principalement impliqués dans les tâches quotidiennes et les services de leurs maîtres.

Occupation des groupes d'enfants		NB.Cit.	%
1	Vendeurs	114	32%
2	Mécanicien / Menuisier bois et métallique	38	11%
3	Couture/coiffure	28	8%
4	Agriculture	28	8%
5	Porteurs de bagages	25	7%
6	Apprentis	22	6%
7	Employés de Maison / Employés de restaurant	15	4%
8	Fabricants d'articles	12	3%
9	Pêcheurs	12	3%
10	Extracteur d'argile/sable/or	10	3%
11	Recycleur d'articles/déchets	9	3%
12	Élevage d'animaux	8	2%
13	Laveurs Auto	6	2%
14	Mendiants	6	2%
15	Fabricants de briques	4	1%
16	Autre (Aide chasseurs, Cireur, artisans, aide chauffeurs, boulangerie/pâtisserie)	17	5%
Total OBS		354	100%



III- TYPOLOGIE DES PROBLEMES DE GROUPES

Au cours de la mise en œuvre du programme PAGE II, les groupes d'enfants identifiés ont signalé l'insuffisance ou l'absence de mesures de protection sur leurs lieux de travail, d'apprentissage et dans leurs communautés. Ils travaillent dans des environnements et des conditions dangereux, et souffrent de travaux forcés, d'abus et de violences. Leurs droits à l'écoute, à un travail léger et limité, à la sécurité et aux soins de santé ne sont pas respectés.



ZOOM SUR QUELQUES CATÉGORIES D'ENFANTS

i. - Mise en lumière des problèmes affectant les vendeurs



Photo 1 : Photos de vendeurs de rue en Ouganda

114 groupes de vendeurs, soit 32%, représentent le pourcentage le plus élevé des groupes identifiés. Ces enfants affirment être le plus souvent exposés aux abus, à la violence et au harcèlement sexuel, en raison des environnements dans lesquels ils opèrent en l'absence de mesures de protection adéquates. Les communautés et les environnements protecteurs se sont effondrés au nom du contexte sociopolitique et de l'incapacité indéniable des familles à subvenir aux besoins de leur progéniture.

" Sur notre lieu de travail, où nous vendons de l'eau pure, lorsque les chauffeurs achètent de l'eau auprès de nous, ils refusent de payer et nous demandent de nous rendre à un endroit où il y a moins de monde. Ensuite, ils nous harcèlent sexuellement..."

16 ans

Une fille du Zimbabwe

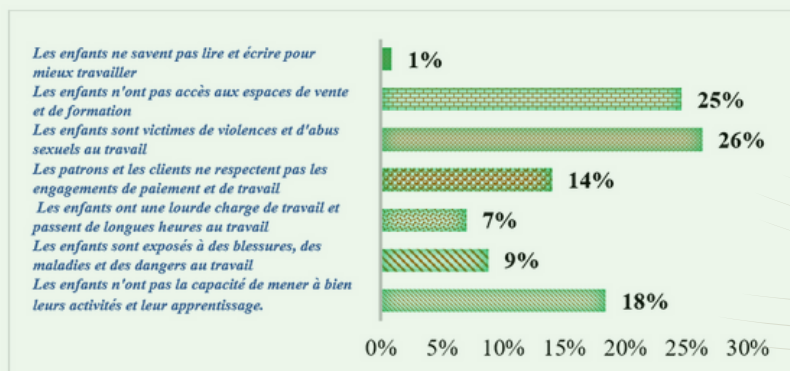


Figure 3: Vendeurs en pourcentage

ii. - Mise en lumière des problèmes affectant les mécaniciens



Photo 2 : Photos de mécaniciens du Liberia

38 groupes d'apprentis mécaniciens, soit 11%, déclarent être le plus souvent exposés à des blessures, des maladies chroniques et des travaux pénibles. Ils expliquent que la plupart du temps, les conditions d'apprentissage en termes d'horaires et de soins ne sont pas définies à l'avance avec les enfants, et lorsqu'elles le sont, elles ne sont pas suffisamment respectées. Les charges de travail et les durées d'apprentissage sont fixées au gré des patrons. Le manque d'équipements rudimentaires et obsolètes ne garantit ni la santé ni la sécurité sur le lieu de travail.

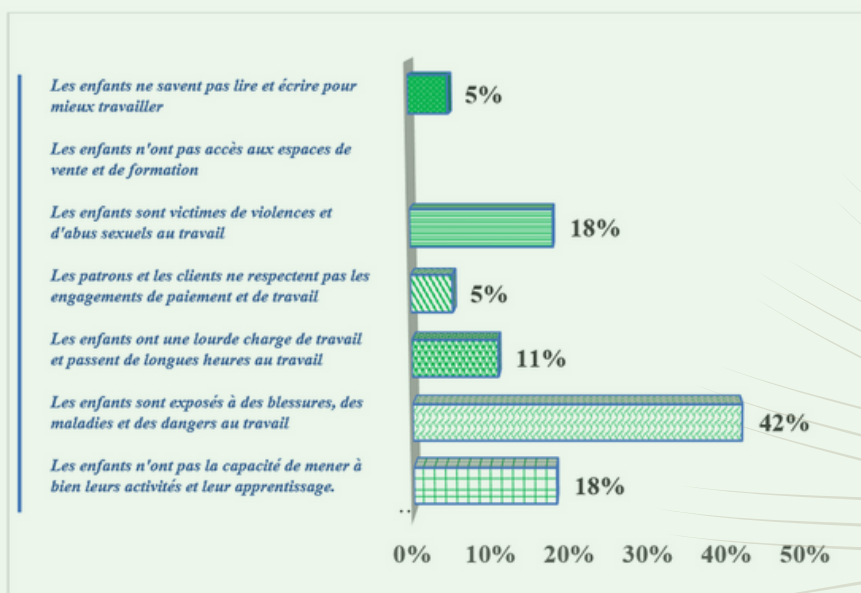


Figure 4: Mécaniciens en pourcentage

" Dans notre atelier, nous n'avons pas de boîte de premiers secours ni d'équipements de protection,... C'est la cause de la plupart des blessures que nous avons eues dans notre atelier"

14 ans
Un garçon de Sierra Leone

iii. - Mise en lumière des problèmes affectant les enfants impliqués dans l'agriculture / l'élevage



Photo 3 : Photos d'enfants pratiquant l'agriculture au Niger

28 groupes d'enfants impliqués dans l'agriculture et d'autres pratiques agricoles [1], qui représentent 8%, ont expliqué qu'ils sont souvent obligés de travailler de longues heures. Ils sont impliqués dans des activités qui dépassent leurs capacités techniques et ont de lourdes charges de travail difficiles à exécuter. Beaucoup d'entre eux souffrent de problèmes de santé, de blessures et de malformations en raison de la faiblesse des mécanismes de contrôle et des règles minimales de protection des enfants dans les activités économiques à grande et à petite échelle.

[1] Maïs, escargots, plantains, volailles, poissons, riz, millet/sorgho agro-pastoral, forêts et irrigation.

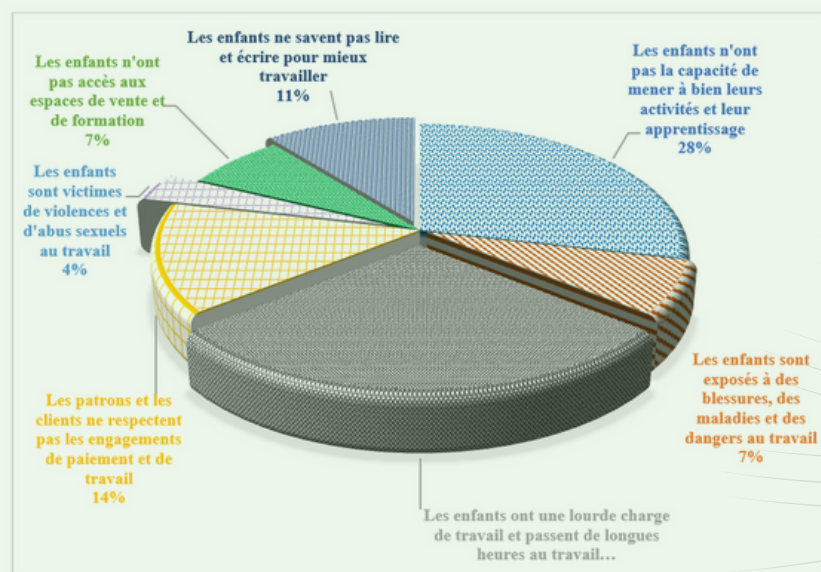


Figure 5 : enfants impliqués dans l'agriculture en pourcentage

" Nous aimons le travail que nous faisons. Mais le principal problème est que nous n'avons pas les techniques et les capacités nécessaires pour effectuer le travail que nous faisons dans la ferme..."

15 ans
Un garçon de Zambie

iv. - Mise en lumière des problèmes affectant les enfants et les jeunes qui apprennent la coiffure et la couture



Photo 4 : Photos d'enfants et jeunes qui apprennent la couture au Ghana

28 groupes d'enfants et de jeunes qui apprennent la coiffure et la couture, représentant 8 % des enfants qui apprennent la mécanique, ont expliqué qu'ils sont souvent exposés à des blessures [1] en raison d'un manque d'outils appropriés, d'équipement de protection et d'une formation insuffisante sur le travail et ses risques inhérents.

[Les douleurs aux genoux et aux pieds (49,5%), suivies par les douleurs au bas du dos (39,8%) et au haut du dos (38,8%). Les douleurs au cou et aux épaules ont été signalées par plus de 25 % des coiffeurs.

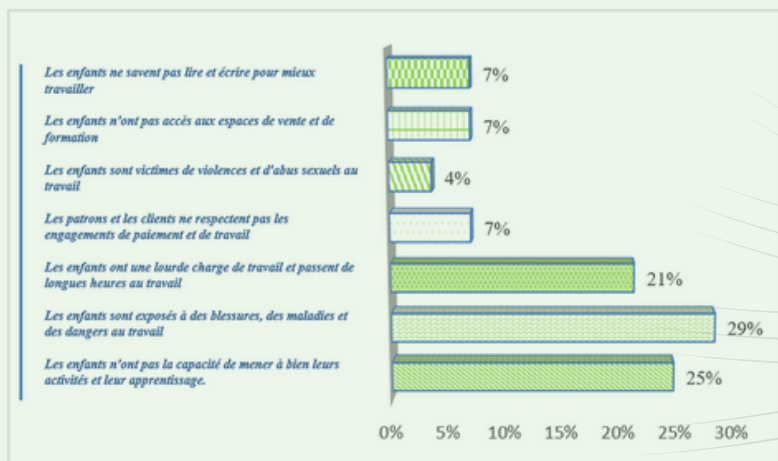


Figure 6 : enfants et jeunes apprenant la coiffure et la couture en pourcentage

" Notre patron ne nous permet pas d'utiliser ses outils de travail, et la plupart du temps, on nous donne un travail plus compliqué et technique..... nous nous sommes blessés et il n'y a pas de boîte de premiers soins pour nous soigner..."

16 ans
Un garçon du Bénin

v. - Mise en lumière des problèmes rencontrés par les porteurs de bagages, enfants transportant des bagages sur les marchés



Photo 5 : Groupes de porteurs de bagages

25 groupes d'enfants et de jeunes porteurs de bagages, qui ne sont pas suffisamment organisés ou reconnus, soit 7% des enfants identifiés, doivent faire face seuls au non-respect des accords par les clients et leurs patrons occasionnels. Ils affirment n'avoir d'autre choix que de transporter de lourdes charges sur de longues distances, en recevant une rémunération inférieure à celle prévue dans l'accord initial. Ce manque de respect des engagements crée souvent un climat de tension qui conduit à des violences à l'encontre de ces enfants et jeunes vulnérables.

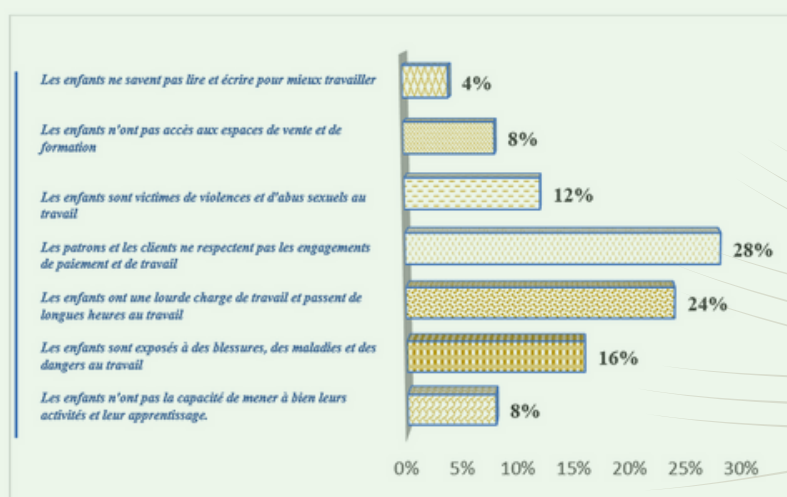


Figure 7 : Porteurs de bagages ; enfants portant des bagages sur les marchés en pourcentage

"...souvent les clients ne paient pas les prix convenus avant de transporter leurs bagages.... Parfois, les distances ne sont pas respectées et les charges sont parfois trop importantes..."

16 ans
Un garçon de Guinée

vi. - Mettre en lumière les lieux où la violence et les abus sexuels sont très fréquents chez les enfants et les jeunes identifiés.



Photo 6 : Bandes dessinées produites par les enfants et les jeunes sur la violence sexuelle

Selon le graphique ci-dessous, le Cameroun, le Nigeria, la Zambie et le Zimbabwe ont réussi à identifier le plus grand nombre de groupes d'enfants affectés par : de lourdes charges de travail et de longues heures de travail ; la violence et les abus sexuels ; les blessures et les maladies liées aux conditions de travail. Sur les 25 groupes identifiés par la Zambie, 87% sont affectés par la violence et les abus sexuels sur le lieu de travail, tandis que le Nigeria a identifié 46 groupes, dont 75% sont exposés à de lourdes charges de travail et à de longues heures de travail. Quant au Cameroun, 21 groupes d'enfants ont été identifiés, dont 27% sont exposés à des blessures, maladies et dangers liés au travail.

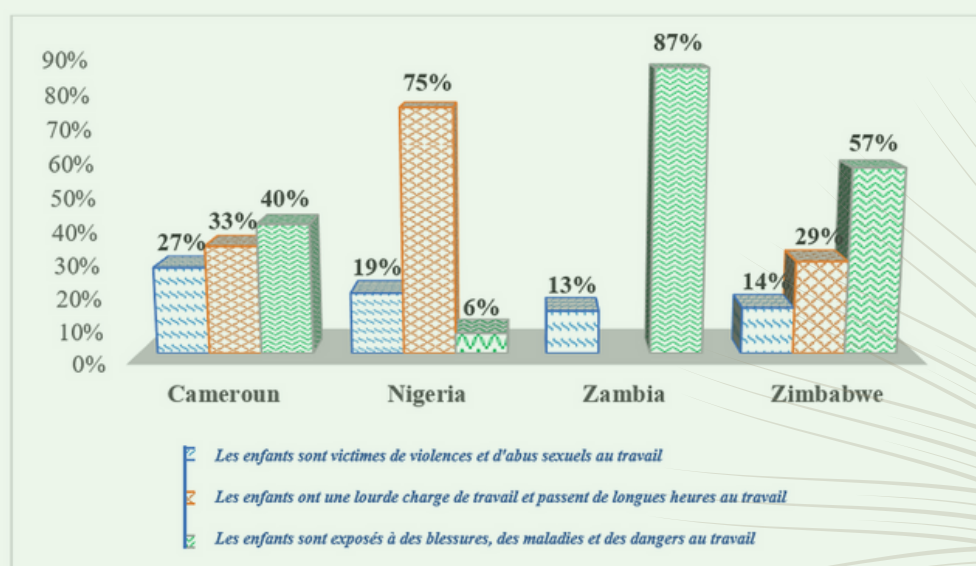


Figure 8 : lieux où la violence et les abus sexuels sont très fréquents chez les enfants et les jeunes identifiés en pourcentage

ANALYSE GLOBALE DES PROBLÈMES DES ENFANTS IDENTIFIÉS VIS-À-VIS DE LEURS DROITS

Les problèmes exprimés par les enfants sont résumés en sept catégories liées à leurs droits, en soulignant les articles et les mesures de protection de la CDE et de la CADBE.

Problèmes :

Droits bafoués :



Sur les 354 groupes d'enfants identifiés, 69, soit 19%, déclarent ne pas avoir la capacité de mener à bien leurs activités et d'apprendre correctement.



Droit à la formation professionnelle. l'article 29 de la CDE et l'article 11 de la CADBE mentionnent le droit à l'éducation



Sur les 61 groupes d'enfants, soit 17%, ont déclaré être exposés à des blessures, des maladies et des dangers au travail.



Le droit de mener nos activités en toute sécurité (les articles 19, 32, 33, 34 et 35 de la CDE concerne la protection de l'enfant contre les mauvais traitements, toutes les formes de violence et d'abus & La CADBE interdit également l'exploitation des enfants dans ses articles 16, 22 et 29).



58 groupes d'enfants travailleurs identifiés, soit 16% déclarent supporter une lourde charge de travail et passer de longues heures au travail.



Le droit à un travail léger et limité (l'article 15 de la CADBE stipule que l'enfant travailleur a le droit d'être protégé contre toute forme d'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement (paragraphe 1) & Si l'on se réfère à l'article 32 de la CDE4 - un article qui devrait donner toute sa légitimité à toute demande visant à lutter contre l'exploitation au travail).



Par rapport aux porteurs de charges lourdes, 58 groupes d'enfants identifiés, soit 16%, ont également déclaré que leurs patrons et leurs clients ne respectent pas leurs engagements en matière de paiement et de travail.



Droit au respect (l'article 16, para. 1 de la CDE fait référence au droit au respect : "Aucun enfant ne doit faire l'objet (...) d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation.)



51 groupes d'enfants ont été identifiés, ce qui signifie que 14 % d'entre eux affirment être victimes de violences et d'abus sexuels sur leur lieu de travail.



Le droit d'exercer nos activités en toute sécurité (les articles 16, 22 et 29 de l'ACRWC interdisent également l'exploitation des enfants : protection des enfants contre les mauvais traitements et l'exploitation sexuelle ; en cas de conflit armé ; contre l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants ; la CADBE va même plus loin que la CDE en interdisant l'utilisation d'enfants dans la mendicité (en tenant compte de la situation spécifique de l'Afrique). L'article 34 de la CDE donne aux enfants le droit d'être protégés contre les abus et l'exploitation sexuels.

Problèmes:



45 groupes d'enfants identifiés, soit 13 %, expliquent qu'ils n'ont pas accès aux centres de vente et de formation.



Droits bafoués :

Droit à la formation professionnelle (l'article 29 de la CDE et l'article 11 de la CADBE mentionnent le droit à l'éducation)



Les 12 groupes d'enfants restants, soit 3%, expliquent qu'ils ne savent pas lire et écrire pour leur travail.



Le droit d'apprendre à lire et à écrire (l'article 29 de la CDE stipule que "l'éducation doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de leurs potentialités").



IV- TYPOLOGIES DES RÉPONSES

Après l'identification des groupes d'enfants et de jeunes travailleurs, une série d'activités d'écoute et de recherche-action participative a permis de hiérarchiser et d'analyser les différents problèmes auxquels ils sont confrontés. Les résultats de ces analyses ont conduit les groupes à formuler des propositions de solutions pertinentes aux difficultés liées au respect de leurs droits. En effet, les actions d'écoute comme première réponse aux préoccupations des enfants ont facilité leur expression et les ont mis en confiance. Elles ont également nourri la démarche et encouragé leur implication dans les processus qui ont abouti aux solutions qu'ils ont eux-mêmes formulées.



a. - Négociation de meilleures conditions de travail et de sécurité sur le lieu de travail pour les enfants jeunes travailleurs



Photo 7 : Groupe d'apprentis tailleurs

La première action entreprise par les groupes identifiés a été de "négocier de meilleures conditions de travail et de sécurité sur le lieu de travail". Ces négociations ont été menées avec les parents, les employeurs et les autorités sur la possibilité d'avoir des contrats de travail détaillant les heures et les conditions de travail. Les actions de plaidoyer visaient à mettre en place des mesures garantissant un environnement protecteur pour les enfants. Des dialogues intergénérationnels initiés par les groupes concernés ont permis de s'assurer que les employeurs et les patrons respectaient leurs engagements.

Témoignages :

**"Nous commençons maintenant à travailler à 7 h et finissons à 13 h." -
Groupe d'enfants vendeurs à HOPLEY Zimbabwe.**

Les négociations pour de meilleures conditions de travail et de sécurité sur le lieu de travail ont bénéficié à 181 groupes, dont 814 enfants et 509 jeunes (390 filles et 933 garçons).

b. - Améliorer l'alphabétisation et l'esprit d'entreprise des enfants travailleurs



Photo 8 : Classe d'alphabétisation et groupe de tailleurs

Le deuxième type de solution mis en œuvre par 75 des groupes concerne la "formation et le renforcement des capacités en matière d'alphabétisation, de petits métiers et d'entrepreneuriat". Cela a concerné 1148 enfants et 748 jeunes (dont 982 filles et 914 garçons). Les formations comprennent l'initiation à l'utilisation et à l'entretien des outils et du matériel didactique, la réalisation de kits d'hygiène et de sécurité, la production et la conservation des denrées alimentaires de première nécessité, l'épargne, l'éducation, l'établissement de devis, la gestion, le calcul des entrées et sorties d'argent, la communication avec les clients...

Témoignage:

"Nous avons accès à des serviettes hygiéniques que nous fabriquons nous-mêmes pour nous protéger pendant nos menstruations au travail". - un groupe de couturières au Libéria, à Brewerville City

Au total, 1896 personnes, dont 1148 enfants et 748 jeunes, ont été formées pour soutenir leurs efforts de création d'entreprise. Parmi eux, 982 étaient des filles et 914 des garçons.

c. - Sensibilisation des parents et des communautés à la protection des enfants vulnérables



Photo 9 : Sensibilisation du public à la protection de l'enfance par les enfants et les jeunes

La troisième catégorie de réponses consistait à sensibiliser les parents et les communautés à "la mise en œuvre de mécanismes et de mesures de protection de l'enfance". 56 groupes d'enfants, dont 357 enfants et 199 jeunes (240 filles et 316 garçons) ont été impliqués. Les thèmes de sensibilisation comprennent la violence contre les enfants et leurs droits dans les espaces réservés aux enfants, dans les marchés et les lieux publics, l'hygiène de l'environnement et les conditions d'apprentissage, l'utilisation de kits de protection, l'importance des kits de premiers secours et la nécessité de mettre en place des mécanismes de plainte.

Nous avons sensibilisé avec succès un groupe de 556 personnes à l'importance de protéger les enfants et les jeunes et de créer un environnement sûr pour eux. Le groupe était composé de 357 enfants et 199 jeunes, dont 240 filles et 316 garçons.

Témoignage :

"Avant, on nous interdisait de vendre nos produits, mais grâce au dialogue que nous avons eu avec nos chefs, nous pouvons exercer notre activité en toute liberté". - Un groupe de vendeurs burundais à Bubanza

d. - Dons et aide matérielle aux enfants et aux jeunes qui travaillent



Photo 10 : Groupes d'enfants et de jeunes ayant reçu des kits de protection et de travail

Les solutions des quatrième et cinquième groupes ont consisté en des dons et un soutien matériel à 42 groupes d'enfants et de jeunes (dont 2 427 filles et 2 893 garçons). Nombre d'entre eux ont trouvé des activités alternatives mieux adaptées à leurs capacités et à leurs aspirations.

Témoignage :

"Aujourd'hui, avec le conteneur installé au marché, nous rentrons moins fatigués" - Un groupe de vendeurs à Aboisso, Côte d'Ivoire

Au total, 5320 personnes ont reçu les dons et le soutien matériel dont elles avaient tant besoin, ce qui leur a permis de poursuivre leurs activités quotidiennes et leurs projets de vie. Sur ce nombre, 2914 étaient des enfants et 2406 des jeunes, avec une répartition de 2427 filles et 2893 garçons.

Mise en lumière des réponses par rapport aux droits

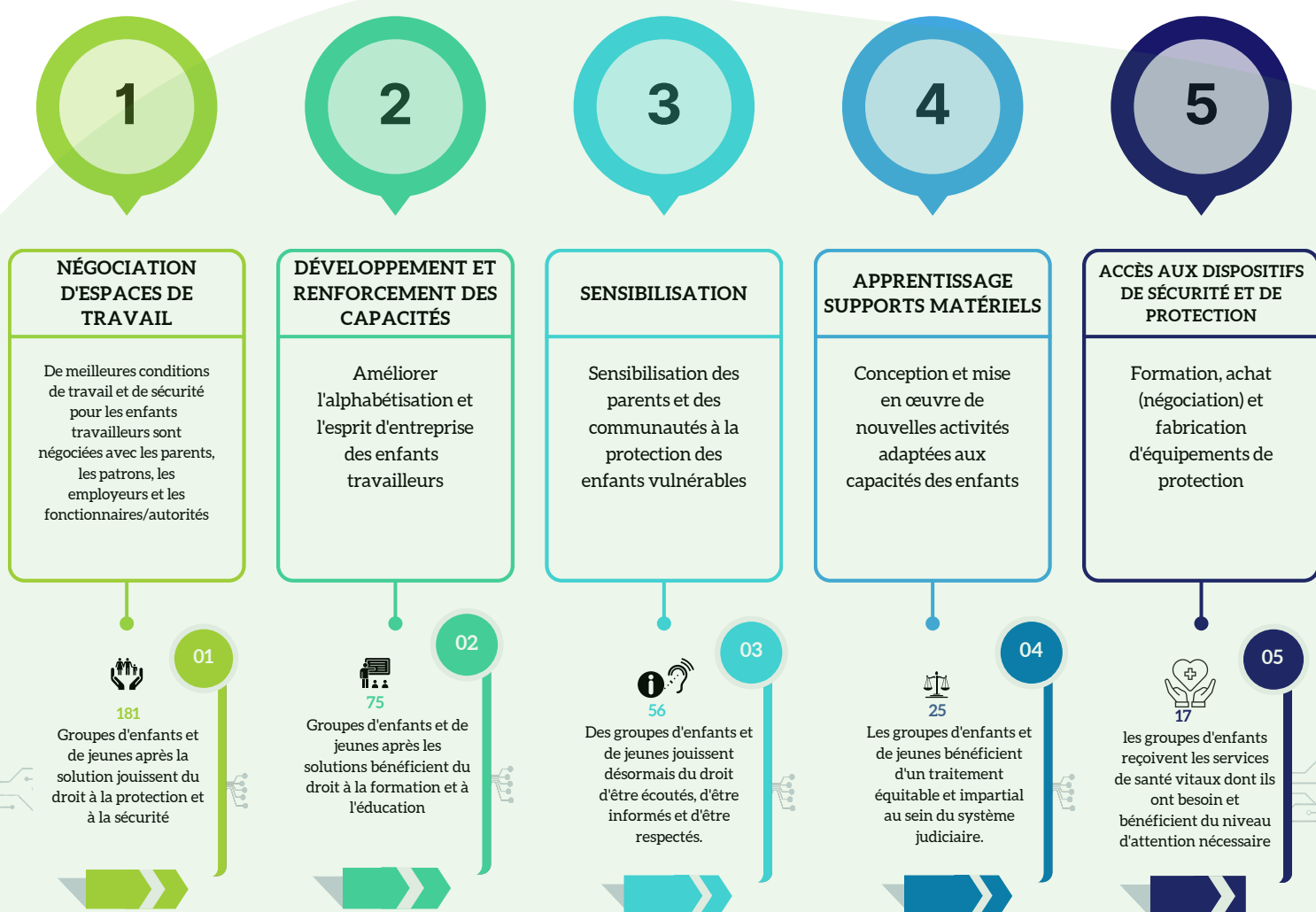


Figure 8 : lieux où la violence et les abus sexuels sont très fréquents chez les enfants et les jeunes identifiés en pourcentage

IIV- IMPACT DES RÉPONSES SUR LE TRAVAIL ET LA VIE DES ENFANTS SOUTENUS



Globalement, la mise en œuvre des activités a bénéficié à 9095 enfants et jeunes, soit 5223 enfants et 3862 jeunes, dont 4039 filles et 5056 garçons. 30,2 % d'entre eux ont déclaré qu'ils pouvaient désormais travailler dans un environnement sûr, que le nombre de blessures avait diminué et qu'ils étaient pris en charge lorsqu'ils tombaient malades. 18,1 % des enfants et des jeunes soutenus ont déclaré qu'ils pouvaient désormais satisfaire leurs besoins fondamentaux grâce aux actions de l'AEJT. 16,4 % expliquent qu'ils sont désormais protégés des abus dont ils étaient victimes auparavant, et 16,4 % ont désormais du temps pour se reposer et des conditions pour jouer et s'amuser. 14,4% attestent qu'ils sont désormais respectés sur le lieu de travail, dans les centres de formation et d'apprentissage, tandis que 4,5% ont appris à lire et à écrire.

*"Les tabourets qui nous sont proposés nous permettent de rester sur place et de vendre nos produits sans avoir à les transporter toute la journée".
- un groupe de vendeurs d'eau et de yaourts à KOUNDOUL, Tchad*

IIIIV-MESSAGES CLÉS DES ENFANTS TRAVAILLEURS

Les messages clés des nouveaux enfants travailleurs ont été identifiés

Protection inadéquate : “nous avons observé et vécu une protection inadéquate dans nos communautés. Les enfants de divers secteurs, tels que les vendeurs de rue, les apprentis mécaniciens et les travailleurs agricoles, signalent l'absence ou l'inadéquation des mesures de protection sur leur lieu de travail et dans leur communauté. Cela nous expose à des environnements dangereux, à des travaux pénibles, à des abus et à des violences. “Nous appelons les communautés et nos parents à se donner la main pour construire avec nous un environnement protecteur”.



Abus et violence : “les enfants qui sont vendeurs de rue, en particulier, sont très exposés au harcèlement sexuel en raison de leur isolement face à des personnes mal intentionnées et de l'absence de sanctions à l'égard des auteurs de ces actes. L'absence de soutien des communautés exacerbe ces problèmes, laissant les enfants vulnérables et sans protection.

“Nous encourageons nos chefs de communauté, nos chefs de marché et nos administrations sectorielles à mettre en place des observatoires communautaires pour sanctionner les personnes impliquées dans ces actes afin de protéger la vie et l'avenir de nos pairs.”

Conditions de travail et d'apprentissage dangereuses : “Nous, les apprentis mécaniciens, coiffeurs et couturiers, sommes fréquemment confrontés à des blessures, des maladies chroniques et de lourdes charges de travail. L'inadéquation des outils et des équipements de protection, l'absence d'horaires de travail définis, de programmes d'apprentissage non conformes, de soins appropriés pour les apprentis, ainsi que la vétusté des équipements, compromettent notre santé et notre sécurité sur le lieu de travail. “Nous encourageons l'association des maîtres d'apprentissage à envisager un accord commun avec nous avant de commencer nos processus d'apprentissage. Notre chef de communauté devrait s'engager auprès des maîtres à assurer le suivi de nos heures de travail et des traitements de première urgence en cas de blessures.”

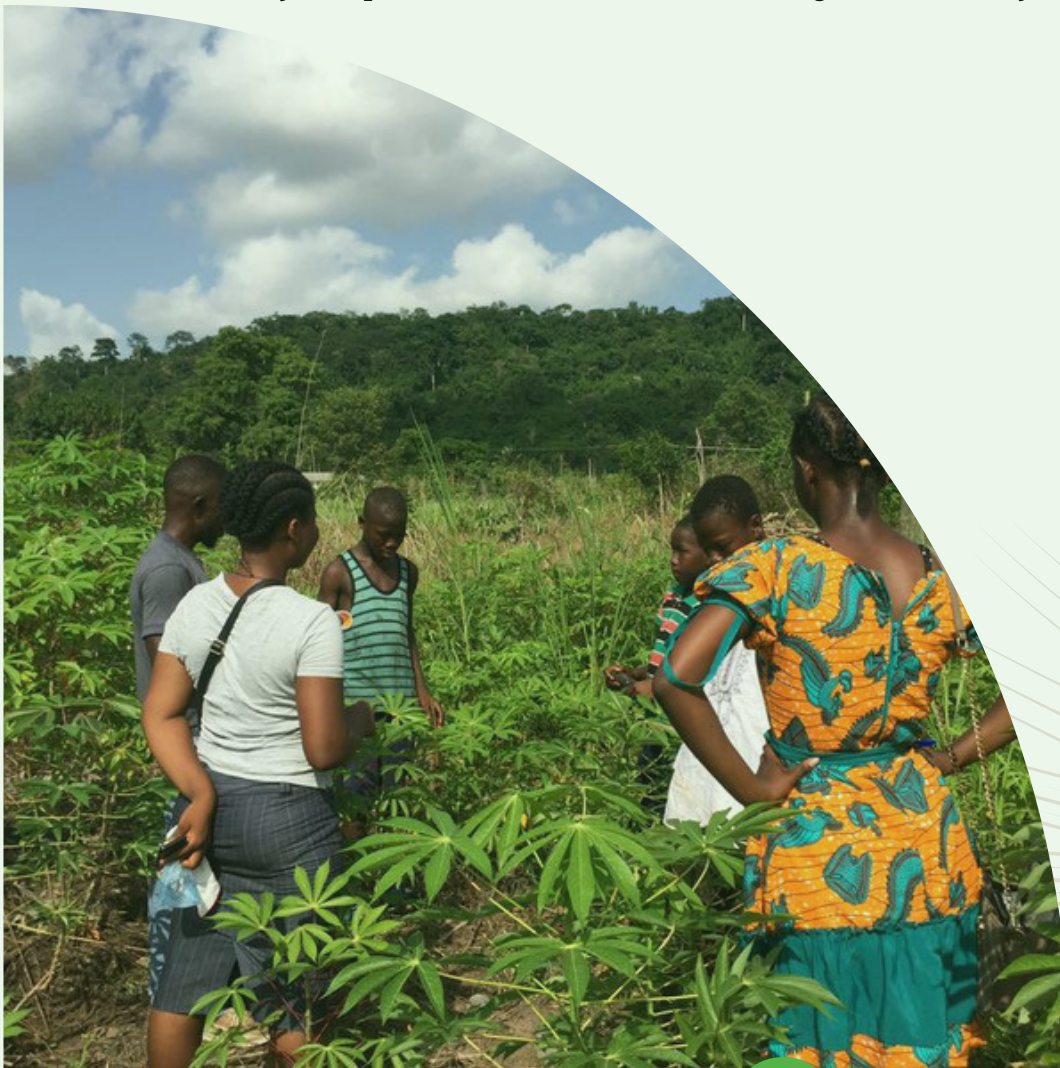
Surmenage dans l'agriculture : “Les enfants et les jeunes qui travaillent dans l'agriculture sont souvent soumis à de longues heures de travail qui dépassent leurs capacités. Des mécanismes de contrôle insuffisants et des règles de protection minimales contribuent aux problèmes de santé, aux blessures et aux malformations.

“Nous encourageons une surveillance territoriale sur la façon dont les enfants sont traités dans toutes les activités qu'ils exercent pour survivre, en leur fournissant la formation nécessaire à leur développement.”

Manque de soutien pour les métiers spécifiques : “Nous, les enfants et les porteurs de bagages, sommes confrontés à des défis spécifiques. Notre type de travail et nos conditions de travail nous exposent à des blessures et à l'exploitation, tandis que le non-respect des accords et les écarts de paiement créent des tensions et de la violence”.

“Nous attirons l'attention de nos autorités sur la nécessité de mettre en place un mécanisme de supervision sectorielle sensible aux besoins des enfants, afin de contrôler la protection des enfants et des jeunes dans leurs différentes communautés, sur les marchés et dans les espaces publics..”

Ces messages clés soulignent la nécessité urgente d'améliorer les mesures de protection, de faire respecter les droits des enfants qui travaillent et de soutenir les organisations d'enfants dans différents secteurs.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En conclusion, les informations fournies mettent en évidence les divers problèmes auxquels sont confrontés différents groupes d'enfants non organisés dans des situations de travail dans différents pays. Ces problèmes incluent des mesures de protection inadéquates, des conditions de travail dangereuses, des abus, des violences et un manque de respect des droits de l'enfant. Les groupes identifiés et informés ont pris des mesures pour résoudre ces problèmes en négociant de meilleures conditions de travail et de sécurité, en recevant une formation et un renforcement des capacités, en sensibilisant les parents et les communautés et en recevant un soutien matériel.



La perspective que l'on peut tirer de ces informations est qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts pour protéger les droits et le bien-être des enfants impliqués dans le travail. Les actions entreprises par les groupes identifiés ont donné des résultats positifs, un nombre significatif d'enfants et de jeunes faisant état d'une amélioration de leurs conditions de travail, d'une diminution des blessures et d'un meilleur accès aux besoins de base. Cependant, il reste encore du travail à faire pour assurer la sécurité, la protection et l'éducation de ces enfants..

Il est important que les organisations internationales, les gouvernements, les employeurs et les communautés continuent à collaborer avec les groupes de travail dirigés par des enfants afin de mettre en œuvre des mesures visant à résoudre leurs problèmes et à concrétiser leurs droits. Il s'agit notamment de sensibiliser aux mécanismes de protection des enfants, d'appliquer les règles de protection, de fournir une formation et un soutien adéquats et de garantir l'accès de ces enfants à l'éducation et à d'autres possibilités. Ce faisant, nous pouvons créer un environnement plus sûr et plus inclusif pour les enfants travailleurs, leur permettant ainsi de s'épanouir et de réaliser leur plein potentiel.



MAEJT Afrique

Copy right 2023



**IGNITE
PHILANTHROPY**
inspiring the end to violence
against girls and boys

Initiative supported by Ignite Philanthropy

www.maejt.org